

***LES AMIS DE LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE LA
DEPORTATION DU FINISTERE***



Bulletin numéro 6

***RENCONTRE DES DELEGATIONS TERRITORIALES
DU GRAND OUEST ET DES PAYS DE LOIRE
HOMMAGE AUX MARINS DEPORTES
27 janvier 2018***



Le 29 mai 2018,

Le mot et l'hommage aux marins de la Présidente,

Le passeur de Mémoire doit sans cesse réfléchir, apprendre, relancer sa réflexion dans un objectif d'efficacité pour que toujours le passé soit connecté au présent.

Cette réflexion se fait au sein de la Délégation Territoriale des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation du Finistère conjointement à la réflexion de l'Association Nationale des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Les Délégations Territoriales des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation du Grand Ouest et des Pays de Loire ont souhaité aller plus loin dans cette démarche en se rencontrant chaque année pour mutualiser leurs outils, outils nécessaires aux passeurs de Mémoire : Retour d'expériences, expositions, conférence, documents, base de données.....

Cette année, le 27 janvier 2018, la rencontre s'est déroulée à la Pointe Saint Mathieu dans le Finistère. Une journée de travail intense suivie de deux hommages :

- ❖ Hommage aux marins déportés durant la seconde guerre mondiale
- ❖ Hommage à toutes les victimes de la barbarie nazie et de tous les génocides

"Hommage aux Marins"

Entends-tu, entendez vous ces voix venant du fond de l'océan lorsque celui-ci gronde?

Ce sont les voix de nos marins: **N'oublie pas, n'oubliez pas!**

Nous sommes morts là-bas avec des millions d'autres êtres humains sous les coups, la faim, la soif, l'épuisement, nous nous sommes envolés en fumée, nos cendres reposent là bas, à ciel ouvert, sans sépulture.

En vociférant, l'océan fait remonter ces millions de voix, **observe, observez** comme l'océan peut devenir cruel : il casse, il brise. **Souviens toi, souvenez vous** que des hommes peuvent être aussi cruels que lui; au nom d'une croyance, d'une idéologie, ils sont capables de briser, de détruire la vie d'autrui considéré comme différent, indésirable!

Entends-tu, entendez vous ces voix dans l'océan qui gronde: **Ne nous oubliez pas! Soyez vigilants, regardez la vague, ne lui tournez pas le dos, regardez !** Aujourd'hui la haine augmente contre de nombreux individus d'horizons et de religions différents; les tueries de masse se poursuivent sur les champs de bataille ou ailleurs : La Bosnie, le Rwanda, le Darfour, actuellement le nettoyage ethnique des Rohingyas....

Les voix de nos marins répètent en hurlant, **éveillez les consciences, engagez vous pour honorer le passé et protéger le futur, invitez chacun à la vigilance, à choisir les bons engagements.**

Lorsque l'océan se calme, dans l'écume des vagues, écoutez le chant de nos marins, de toutes les victimes: **défendez la paix, défendez la liberté, défendez la vie**; La vie est belle, toutes les vies sont belles, **Aimez la vie!**

Dans ce chant d'amour murmuré, l'écho de leurs voix inlassablement répète : **réconciliez-vous pour vivre libre, heureux, en paix!**

D'un seul écho nos voix **s'élèvent, s'envolent** vers les marins, vers tous les déportés disparus, vers toutes les victimes des barbaries,

Reposez en paix, inlassablement nous honorerons, nous défendrons, nous transmettrons, nous pérenniserons votre mémoire avec l'espoir que de tels évènements ne se renouvellent Jamais.

Tel est notre engagement!

M.Moal

27 JANVIER 2018

RENCONTRE DES DELEGATIONS DU GRAND OUEST ET DES PAYS DE LOIRE

Une journée de travail intense. Très dense!

Au delà du plaisir de se retrouver, ces rencontres sont génératrices de courage, d'enthousiasme et de persévérance, autant d'éléments nécessaires au passeur de Mémoire pour l'aider à poursuivre sa rude et inlassable tâche de transmission de la Mémoire de la Résistance et de la Déportation dans le respect de l'exactitude des faits; le passeur de mémoire doit également remplir son devoir de vigilance; il doit repérer, dénoncer, lutter sans faille contre toutes les falsifications de l'histoire.

L'entraide entre les délégations est un moyen de ne jamais désespérer, nous sommes assurés de pouvoir compter les uns et les autres sur le soutien de nos pairs.

A l'issue de cette journée un outil de mutualisation des moyens a été mis en place. Il est à la disposition des participants.

AFMD - PAYS DE LOIRE - GRAND OUEST - Outil de mutualisation des moyens

Délégations Territoriales	L'OFFRE
DT 22 Côtes d'Armor	- Biographies concernant différents déportés - Quelques pistes et méthodes pour creuser les parcours de déportés - une exposition de 21 panneaux sur la déportation confiée par la FONDATION. - Méthodes/astuces pour parvenir à inscrire de très nombreux élèves (collégiens et Lycéens confondus) aux conférences pour le CNRD.
DT 29 Finistère	Mise à disposition des œuvres de trois déportés sous forme de fichiers numériques: Dessins - HENRI GAYOT déporté à NATZWEILER STRUTHOF - MAURICE DE LA PINTIERE déporté à DORA Peintures - LOUIS LE GROS déporté à BUCHENWALD Ces fichiers seront disponibles pour la rentrée de septembre 2018. Ou Version expo pour les dessins de H Gayot et M de la Pintièrre, mais.... problème d'expédition (frais, fragilité des supports) à discuter.
DT 44 Loire Atlantique	livre de Gisèle Giraudeau Base de données des déportés nés ou arrêtés en Loire-Atlantique Témoignages vidéo de déportés. Aide à la réalisation d'un mémorial virtuel départemental
DT 53 Mayenne	- Cahiers du Mémorial de Mayenne(support papier uniquement) : <i>Femmes engagées, les Mayennaises de l'ombre 1939-1945</i> / Arsène DOUMEAU, résistant, déporté, engagé - autres livres, témoignages de déportés : Marcel Renaudin, <i>15 mois dans l'enfer de Dachau</i> / Marcel LE ROY, <i>Le prix de la liberté</i> (réédition prochaine) / - Cahiers de l'Association Patrimoine du Pays de Mayenne : <i>Témoignage de captivité 1940-1945</i> <i>De Mayenne à Mauthausen, le voyage sans retour</i> de Jean Surin - possibilité de se reporter au site https://www.memorial-des-deportes-mayenne.fr/l-association/boutique/ - Expositions temporaires (panneaux) à emprunter, réservation auprès de L'association AMD : la dernière en 2017 « Femmes engagées » la prochaine, à partir d'avril 2018 « Les Prisonniers de Guerre » - Communication d'adresses et conditions de venue de conférenciers (CF site mémorial dans rubrique événements) - Information sur nos différents sponsors en fonction de l'objet et de du thème.

Extrait de l'outil de mutualisation élaboré par les Pays de Loire et du Grand Ouest

L'après midi de cette journée était consacré aux hommages; les cérémonie sont un outil nécessaire aux passeurs de mémoire; elles aident à lutter contre l'oubli, à rassembler, à mieux connaître nos déchirements d'hier qui par leurs leçons aident à surmonter les antagonismes d'aujourd'hui.

La cérémonie à la Mémoire des marins déportés et de tous les héros de la Déportation était orchestrée par l'association "Aux Marins", magnifique association de passeurs de mémoire pour une inoubliable cérémonie à jamais gravée dans nos mémoires.

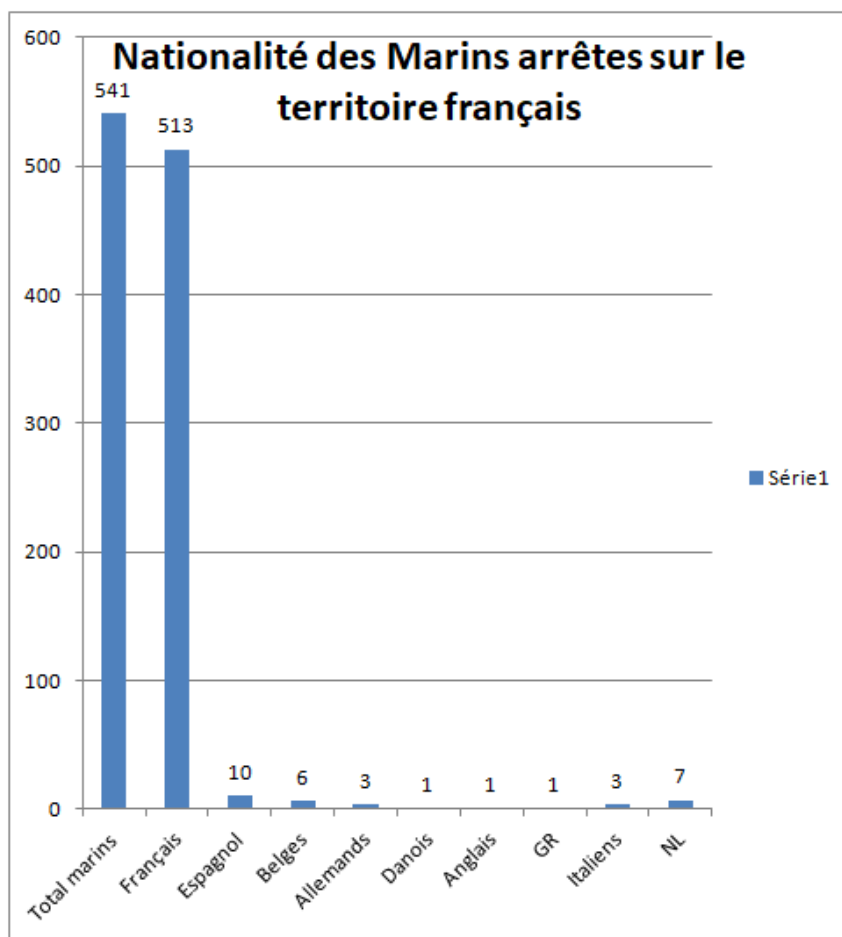
Cette manifestation a pu se réaliser en ce lieu, grâce à l'intervention de Natacha et Yves Cueff tous deux membres des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation du Finistère. Nous leur adressons notre reconnaissance et nos plus sincères remerciements.

Cet hommage a demandé un grand travail de préparation. L'association "Aux Marins" nous avait demandé des informations sur la déportation des marins français. Cette étude n'avait jamais été menée jusqu'alors.

Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation du Finistère se sont mis à l'ouvrage pour apporter les réponses demandées par l'association "Aux Marins" concernant la situation des marins déportés durant la seconde guerre mondiale.

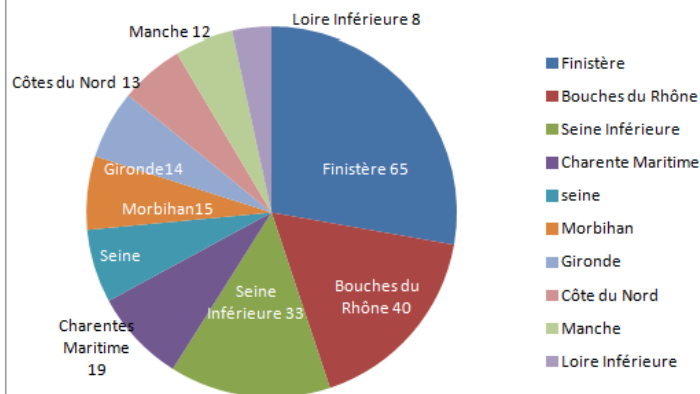
Ce travail s'est réalisé avec le soutien de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et des historiens du Mémorial de Caen; ils ont procédé à l'extraction des données avec l'autorisation de présenter et de communiquer les résultats de notre étude.

Ci-dessous un aperçu des résultats, sous réserve de l'exactitude de l'enregistrement des données lors des arrestations.



Sur 541 marins arrêtés sur le territoire français, puis déportés, 513 étaient français.

Marins déportés au moment de l'arrestation, par département de résidence, dans les zones les plus concernées

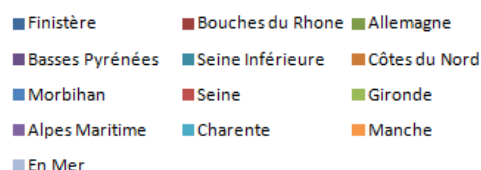


Le Finistère apparaît comme étant le département le plus impacté par la déportation de ses marins, viennent ensuite les départements des Bouches-du- Rhône, de Seine Inférieure, de Charente Maritime, de la Seine, du Morbihan, de la Gironde, des Côtes du Nord, de la Manche et de la Loire Inférieure. Ces départements sont tous proches des océans ou des grands fleuves.

Cette estimation est approximative car sur 541 marins déportés, seulement 340 lieux d'habitation sont renseignés dans les bases de données soit seulement 62,84% de la population des marins déportés.

1 - Département dans lesquels les arrestations furent les plus importantes sur le territoire français

289 arrestations



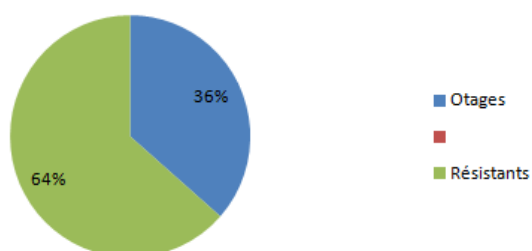
Ces 289 arrestations représentent 50% des arrestations sur le territoire français.

Les arrestations dans le département du Finistère représentent un quart des arrestations effectuées sur le territoire français.

Les arrestations dans le département du Finistère se répartissent comme suit :

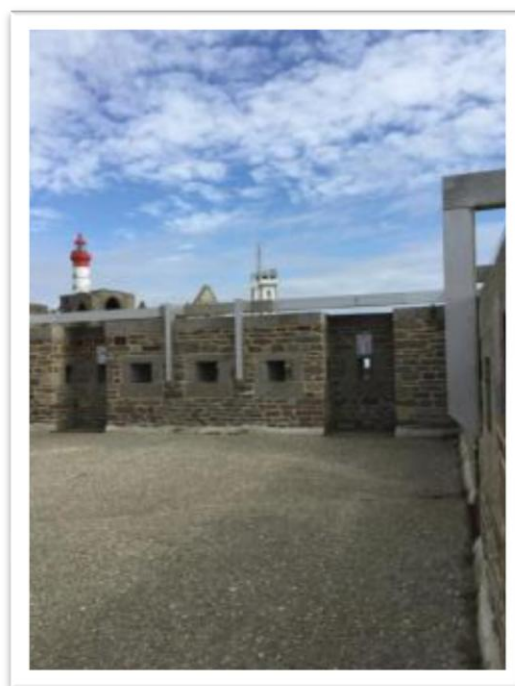
- ❖ Marins Pêcheurs : **38,72%**
- ❖ Marins de la Marine Nationale: **4,87%,**
- ❖ Marins de la Marine Marchande: **10,20%**

MOTIFS D'ARRESTATION DANS LE DEPARTEMENT DU FINISTERE



64% des Marins Pêcheurs ont été arrêtés pour faits de résistance.
36% ont été arrêtés par représailles (otages).

L'association "Aux Marins" a réalisé une plaque à la Mémoire des 513 marins français déportés dans les camps de concentration nazis. Cette plaque a été dévoilée le 27 janvier 2018 lors de la cérémonie d'hommage à laquelle participaient les délégations territoriales du Grand Ouest et des Pays de Loire.



La plaque est aujourd'hui installée face à la mer, sur la terrasse du souvenir à la Pointe Saint Mathieu.

La Cérémonie en mémoire des déportés.

Le 27 janvier à 14h30 au Mémorial National de la Pointe St Mathieu.

Extrait du communiqué de presse :

Le 27 janvier 2018, jour de cet hommage « Aux Marins, ainsi qu'à tous les déportés » est aussi la journée européenne des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité. Cet événement est pour nous tous l'occasion d'inviter chacun à la vigilance, en rappelant que des hommes ordinaires, au nom d'une idéologie, sont devenus des monstres capables de détruire l'essence même de l'espèce humaine.

Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation du Finistère, conjointement avec l'association "Aux Marins", ont souhaité faire revivre la mémoire de ces marins qui s'étaient engagés pour libérer la France au péril de leur vie, ils sont morts pour notre liberté, ils sont nos HEROS.



Mesdames Françoise BULFAY Présidente Nationale et Maryvonne MOAL présidente de la section Finistère des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, et les délégués ont été accueillis par le Président sur l'Esplanade du souvenir Français. Après la photo de groupe, les participants sont descendus directement au cénotaphe, le dépôt de gerbe ne pouvant se tenir sur la place du Souvenir Français, au pied de la stèle « Aux Marins péris en mer », du fait de la météo (vent violent et pluie).

Cérémonie :

La suite de la cérémonie s'est déroulée dans la crypte des cérémonies du Cénotaphe.

Cette crypte des cérémonies avait été symboliquement associée à la mémoire des camps de concentration par le symbole d'un barrage de barbelés sur les tombeaux.



Les gerbes ont été déposées par les présidentes de l'AFMD, le président et le président d'honneur de Aux Marins, et un représentant des Anciens combattants.



Après le ravivage de la flamme, une plaque souvenir avec les noms des déportés a été dévoilée. Une copie de taille adaptée sera mise en place sur la terrasse du cénotaphe. Yves Cueff a lu son témoignage, sur son père qui avait été déporté BUCHENWALD, le 22 janvier 1944.

Ensuite les participants sont partis vers le chemin de mémoire des navires naufragés.

Petit rappel historique :

L'histoire de ces marins arrêtés, puis déportés, a fait l'objet d'une étude réalisée par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation avec le soutien d'historiens du Mémorial de Caen. 541 marins furent arrêtés sur le territoire français dont 513 marins français. Ce sont les marins résidant dans les départements proches de l'Océan ou des grands fleuves qui sont le plus largement représentés : Finistère, Bouches du Rhône, Seine Inférieure (Seine Maritime), Charente Maritime, Seine, Morbihan, Gironde.

Il y a eu 26% d'arrestations de Finistériens sur l'ensemble des marins déportés, ils étaient de la Marine Nationale, de commerce et de pêche.

Les marins pêcheurs du Finistère représentaient 40% des marins déportés, les 2/3 de ces marins étaient des Résistants, 57% d'entre eux sont morts en camps de concentration.



Les marins pêcheurs mirent leurs bateaux et leur professionnalisme au service de la France pour conduire des évadés vers l'Angleterre afin de les aider à rejoindre les Forces Françaises Libres.

Beaucoup d'entre eux ont été arrêtés, fusillés sommairement ou déportés vers les camps de concentration nazis.

Aujourd'hui, l'hommage que nous rendons, doit rappeler à tous, la Mémoire de ces hommes : hommes d'engagement et de courage ils ont connu la prison, l'enfer des camps de concentration nazis, certains n'ont pas survécu, d'autres ont triomphé du mal absolu. Les survivants ont pu témoigner, raconter leur expérience concentrationnaire, affirmer que l'homme peut être un loup pour l'homme, dire que la vie, la liberté, la paix n'ont pas de prix, défendre à tout prix les valeurs humaines.

De nombreux bateaux de pêche sont inscrits sur les « Pierres Levées » du chemin de mémoire. La cérémonie s'est terminée par une déambulation sur ce chemin.

Extrait du journal "L'âme des Marins" de février 2018 avec l'aimable autorisation de l'association "Aux Marins"